

LE PROJET DU CENTRE DE SANTÉ

Le projet du centre de santé se déploie au fur et à mesure autour des axes suivants :

ACCÈS AUX SOINS POUR LA POPULATION DU TERRITOIRE

- poursuivre le développement de la patientèle médecin traitant du centre
- faciliter l'accès aux patients en ALD et sans médecin traitant
- consultation sur RDV, dont plages dédiées tous les jours aux soins non programmés
- tendre vers une extension des horaires d'ouverture du centre, envisager l'ouverture de sites satellites
- développer l'offre de soins, projet d'une IPA (Infirmière en Pratique Avancée)





ACCUEIL DES INTERNES

TRAVAIL EN RÉSEAU

- collaboration pluri professionnelle avec les acteurs locaux (pharmacie, IDE Libérales...) et les réseaux départementaux (Diabète 53, Sport et santé, CSAPA, IRSA...)
- convention avec l'EHPAD de Martigné-sur-Mayenne
- partenariat avec la CPTS
- participation à la permanence des soins

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

- mise en place d'actions de prévention en partenariat avec les acteurs en santé du territoire pour la population (ex : soirée à thème)
- orienter ou faire connaître les différents dispositifs de prévention sur le département





- Martigné-sur-Mayenne est à 15 minutes de Laval et de Mayenne
- Gare TGV à Laval (Paris 1h10 ; Rennes 35 minutes)
- Située entre Le Mans et Rennes (50 min en voiture)





UNE DYNAMIQUE LOCALE

- Avec près de 2 000 habitants, Martigné-sur-Mayenne est une commune en plein essor et dispose d'un tissu associatif et économique riche et varié.
- Communauté de communes de près de 33 000 habitants, Mayenne Communauté est un territoire nature et culture : réseau de voies de circulation douce, halage, paysages verdoyants, conservatoire musique, danse et théâtre, programmation culturelle, festivals, etc.



SANTÉ

- pharmacie à proximité du centre de santé
- un réseau de professionnels de santé : infirmières libérales, orthophoniste, kinésithérapeute, podologue, diététicienne
- CH Nord Mayenne et CH Laval à 15 minutes
- Dans le cadre de son contrat local de santé, Mayenne Communauté est engagée dans la prévention en santé depuis 2013.
- Une CPTS de territoire dont le centre de santé est partenaire

L'ÉQUIPE DU CENTRE DE SANTÉ

DR MARIE-HÉLÈNE GROFF & DR MAUD BELLY

Dr Groff est médecin au centre de santé depuis l'ouverture en 2022, et Dr Belly a rejoint l'équipe en septembre 2023.





SANDRINE SAILLANT

Coordonne l'activité du centre de santé : projet de santé, suivi et pilotage de projets, montages administratifs et financiers liés à l'activité du centre.



FANNY GOUET

Secrétaire du centre de santé. Elle accueille les patients, prend les rendez-vous et s'occupe du planning. Elle gère la facturation et les encaissements en fin de consultation avec les patients.



COMMENT VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL VOUS A AMENÉ À EXERCER ICI ?

Mon parcours professionnel m'a amené à toujours être salariée, du ministère de la défense puis de la fonction publique hospitalière. Il était donc naturel pour moi d'adhérer à un fonctionnement salarié, ici dans la fonction publique territoriale.



DR MARIE-HÉLÈNE GROFF

QU'EST-CE QUI VOUS CONFORTE DANS CET EXERCICE PROFESSIONNEL EN CENTRE DE SANTÉ ?

L'atout au quotidien pour moi est l'absence de tâche administrative dans la gestion du quotidien (comptabilité, logistique). Je me dédie au temps clinique.



DR MARIE-HÉLÈNE GROFF

NOS PROFESSIONNELS TÉMOIGNENT

COMMENT VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL VOUS A AMENÉ À EXERCER ICI ?

Ayant déjà travaillé dans le passé avec l'équipe du centre de santé, cela m'a motivé à refaire un petit bout de chemin avec eux. Cela me permet de garder un pied dans le salariat, ce que je souhaitais. Je travaille depuis septembre et je ne regrette pas mon choix, il y a de l'entraide et cela est très appréciable.





POURQUOI EXERCER AU CENTRE DE SANTÉ ?

- un exercice médical 100% auprès du patient
- vous vous consacrez uniquement à votre pratique professionnelle médicale
- le secrétariat du centre de santé assure les prises de RDV, la facturation et le passage de la carte vitale
- vous partagez sur votre pratique entre professionnels
- vous accompagnez la mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec la coordinatrice du centre de santé
- Les locaux, le matériel médical, l'équipement informatique vous sont mis à disposition. Vous ne supportez pas de frais d'investissements.



UN EXERCICE ADAPTABLE À VOS ASPIRATIONS :

- contrat à temps partiel ou temps plein,
- activité mixte (par exemple, centre de santé + exercice à l'hôpital)
- contrats courts pour développer une pratique professionnelle dans un cadre salarié



- contrat de travail faisant référence au statut de praticien hospitalier de 5 000 à 8 900 € bruts mensuels pour un plein temps, selon expérience.
- CDD, contrat jusqu'à 3 ans, renouvelable
- une protection sociale
- des avantages sociaux (CNAS, chèques déjeuners, complémentaire santé à partir de 2025...)
- des droits à congés et RTT



LE CENTRE EN IMAGE

Réalisés en 2024, des travaux permettront d'accueillir jusqu'à 3 médecins et de nouveaux professionnels (IPA, assistant médical...).



CONTACT

Sandrine Saillant Coordinatrice du centre de santé sandrine.saillant@mayennecommunaute.fr 06 88 23 29 38